

Journal

DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE
2,5 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU NOUVEAU-BRUNSWICK!

AUTOMNE

AVIS

À compter du 15 octobre, Encorp Atlantique effectuera des tests sur place des sacs de vrac

actuellement en usage. L'objectif de cet exercice consiste à évaluer l'usage des sacs afin de guider la conception future des sacs de vrac de notre programme. Encorp assurera le suivi de ces sacs de test durant l'usage.

Nous vous demandons d'utiliser ces sacs en priorité durant la période de test. Veuillez les utiliser de la même manière que les sacs ordinaires. Nous serons heureux de divulguer nos conclusions aux centres dès que nous aurons compilé les résultats.

Nous vous remercions de votre participation!



NOUVELLES FICHES D'INFORMATION POUR LES CONSOMMATEURS

Nous avons reçu un nouveau stock de fiches d'information. Nous prions tous les centres de les distribuer afin de mieux sensibiliser les clients à la nécessité d'adopter des pratiques exemplaires. Pour en obtenir d'autres, il suffit d'appeler Pauline au 1-877-389-7320.

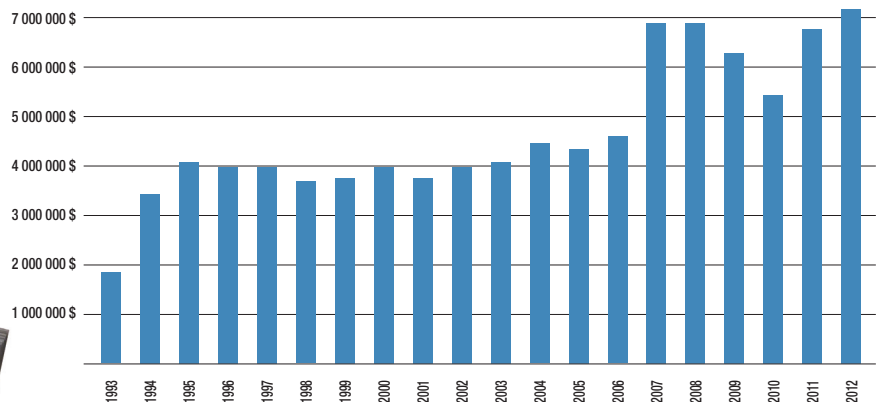


LE PROGRAMME DE RECYCLAGE DES RÉCIPIENTS À BOISSON NON ALCOOLISÉE FAIT SA CONTRIBUTION LA PLUS IMPORTANTE AU FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

MONCTON, N.-B. – Encorp Atlantique Inc., l'entreprise détenue par l'industrie responsable de gérer le programme de recyclage des récipients à boisson non alcoolisée du Nouveau-Brunswick depuis sa création en 1992, annonce que l'exercice financier 2011-2012 l'a vue faire sa contribution la plus importante de son histoire au Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) de la province.

« En tout, en 2011-2012, Encorp a versé 7 135 656 \$ au FFE du Nouveau-Brunswick, a dit Pierre Landry, directeur général d'Encorp Atlantique. C'est notre contribution annuelle la plus importante au FFE qui représente une augmentation de 5,4 p. 100 par rapport à la contribution de 6 771 586 \$ de l'an dernier. »

Paiements Fonds en fiducie pour l'Environnement du N.-B.



Total: 93 000 000 \$

Encorp Atlantique gère la consigne de 10 sous que les Néo-Brunswickois paient pour leurs récipients à boisson non alcoolisée (canettes, bouteilles en plastique et en verre, pochettes) contenant des boissons gazeuses, de l'eau ou du jus. Après avoir reçu les consignes, Encorp Atlantique remet une portion de l'argent recueilli au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le reste des fonds revient aux centres de récupération chargés de compter les récipients et de rembourser les consommateurs. De plus, Encorp veille au recyclage des récipients après avoir reçu les récipients comptés des centres de récupération.

Suite à la page suivante

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506.389.7320

Pauline Nowlan
506.389.7321

Paul Robichaud
506.577.6651

Colette Boucher
506.389.7323

Pierre Landry
506.389.7322

Mais même si le versement du dernier exercice fiscal au FFE a été le plus important jamais vu, de nombreux facteurs pourraient influencer sur les contributions futures selon M. Landry.

« En nous tournant vers l'avenir, nous voyons que les défis de l'économie internationale influenceront sur les conditions du marché de la vente des matières traitées ici au Nouveau-Brunswick, dit-il. Les recettes futures de la vente des matières sont difficiles à prédire. Par exemple, jusqu'à présent cette année, nous avons vu les produits de base perdre plus de 30 p. 100 de leur valeur marchande. Le bilan annuel de notre entente de partage des profits dépend donc du fait que les conditions du marché soient favorables à la vente de nos matières. »

Encorp Atlantique est le seul contributeur financier (boisson non alcoolisée) au FFE du Nouveau-Brunswick grâce aux recettes générées par le programme de recyclage des récipients.

« Encorp Atlantique est fier de son partenariat de 20 ans avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, a dit M. Landry. Nous maintenons notre engagement à travailler avec tous les intervenants pour planifier l'avenir de la gestion des récipients à boisson dans l'intérêt des générations futures. »

Depuis 1992, Encorp Atlantique a fourni plus de 93 millions de dollars au FFE du Nouveau-Brunswick et réussi à écarter des sites d'enfouissement plus de 2,5 milliards de récipients à boisson consignés.

L'industrie a réagi à la *Loi sur les récipients à boisson* du gouvernement du Nouveau-Brunswick en fondant Encorp en 1992, qui a donné naissance à un programme provincial de récupération des récipients à boisson non alcoolisée consignés. Le programme avait pour but de réduire les déchets et d'encourager l'industrie à faire preuve de responsabilité sociale et de gouvernance à l'égard des déchets créés par la vente et la gestion du cycle de vie des récipients.

► ÉTUDE SUR L'ÉLIMINATION DES BOUCHONS

Dans le cadre de nos efforts pour trouver une solution à l'éternelle question des bouchons laissés sur les récipients, Encorp effectue actuellement des évaluations d'échantillons dans le but de déterminer précisément le pourcentage de récipients qui sont toujours munis de leur bouchon et de définir le niveau de tolérance acceptable pour les besoins de sécurité et le marché des produits de base. Nous prévoyons obtenir des résultats au début de la nouvelle année.

► CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Au cours des mois d'été, le rajustement du dénombrement effectué par les centres de récupération a entraîné une exactitude continue globale. Depuis le 1^{er} avril, l'exactitude signalée a été de **-0,05 %**, ce qui encore une fois correspond à une exactitude presque parfaite. Treize centres sont actuellement en mode accéléré.

► VISITE DES CR

Une fois de plus cette année, les centres de récupération (CR) recevront la visite du personnel d'Encorp. Depuis juin, 40 centres ont été visités. Il s'agit d'une occasion d'échange de savoir par excellence pour Encorp et ses fournisseurs de service. Les membres du personnel des CR sont très ouverts et disposés à offrir des conseils. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des centres n'ayant pas encore été visités, veuillez appeler Pierre au 1-877-389-7320.

► MARCHÉS

Depuis le 1^{er} avril, les marchés globaux ressentent les répercussions de l'incertitude économique mondiale, le prix du PET et de l'aluminium fluctuant. Néanmoins, les marchés demeurent supérieurs aux niveaux de récession et même mieux, en particulier pour le PET, et une reprise s'annonce. Mais le verre ne génère pas de revenus.

► PRIX DES MATIÈRES

Prix des matières sur le marché comparé à la même période l'année dernière : aluminium **6,3 %** de moins; PET **3,9 %** de moins. Dans l'ensemble, la vente des boissons non alcoolisées a été de **1,2 %** supérieure à celle de l'année dernière (du 1^{er} octobre au 30 septembre 2012), alors que le nombre de récipients récupérés a augmenté légèrement de **1,8 %** pour la même période.

APERÇU DU PRIX DU MARCHÉ EN \$ US/LIVRE DE MATIÈRES EN BALLES

	Aluminium	PET	Échange
30 sept. 2008	0,76 \$	0,185 \$	1,059 \$
30 sept. 2009	0,60 \$	0,105 \$	1,06 \$
30 sept. 2010	0,75 \$	0,18 \$	1,003 \$
30 sept. 2011	0,79 \$	0,33 \$	1,007 \$
En date du 30 septembre 2012	0,74 \$	0,20 \$	0,95 \$

INSTANTANÉ DU MARCHÉ / PÉRIODE DE TROIS ANS EN \$ US/LIVRE

	Aluminium	PET
Élevé ▲	0,88 \$ mars 2011	0,37 \$ mars 2011
Faible ▼	0,53 \$ oct. 2009	0,10 \$ septembre 2009

* Ces chiffres sont fondés sur les moyennes mensuelles.

UNITÉS REMBOURSÉES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1^{er} oct.–30 sept. 2011	62 686 521	2 620 024	72 899 072	16 836 397	155 042 014
1^{er} oct.–30 sept. 2012	66 040 643	2 281 195	74 990 566	15 937 368	159 249 772
Qté année-année	3 354 122	(338 829)	2 091 494	(899 029)	4 207 758
% année-année	5,35 %	(12,93 %)	2,87 %	(5,34 %)	2,71 %